

ARRONDISSEMENT DE LA HAUTE-SAINT-CHARLES

QUARTIER LORETTEVILLE

ZONE VISÉE 63457MB

MODIFICATION AU RÈGLEMENT R.C.A.6

V.Q. 4

Fiche n° 01

N° SDORU 2015-03-050

DESCRIPTION DE LA ZONE VISÉE

Nord-Ouest : boulevard Johnny-Parent; Nord-Est : propriétés situées rue Saint-Maurice; Sud-Est : propriétés situées rue Durand; Sud-Ouest : boulevard de l'Ornière.

OBJET DE LA DEMANDE

- Modification au plan de zonage (Annexe I)
- Modification à une grille de spécifications (Annexe II)
- Autre modification

NATURE DE LA MODIFICATION

Il est souhaité de retirer l'usage « C31 Poste d'essence » de la grille de spécifications, car l'usage n'est plus exercé.

MODIFICATION PROPOSÉE

Retirer l'usage « C31 Poste d'essence » de la grille de spécifications.

Retirer l'usage contingenté « le nombre maximal d'établissements destinés à des usages du groupe « C31 Poste d'essence » est d'un – article 301 ».